

1524 - 1525

On croit comprendre que Berquin se livrait alors à une intense propagande évangélique en Flandre (terre d'Empire), aussi bien qu'en Artois et en Picardie.

Peut-être, devant son « succès » de 1523 qui lui apportait la certitude concrète de la protection royale, eut-il l'ambition de devenir le Luther français :

- sa jeunesse
- sa science
- sa fortune
- la faveur du roi
- ses talents de traducteur
- sa liberté personnelle
- son dévouement pour les causes calomniées

Probable que les Juges Délégués firent une enquête de plusieurs mois sur activités de Berquin ; aidés sans doute par évêque d'Amiens.

« Depuis son premier procès Berquin vivait retiré à Rambures, sans cesse occupé à composer, à annoter, à traduire, nourrissant sa pensée d'une pâture empruntée aux humanistes et aux théologiens. S'était-il transformé pendant ces deux (?*) années ? Ses tendances, plutôt luthériennes en 1523, les rapprochaient maintenant d'Erasmus. Celui-ci, au mois d'août 1525, inspirait ses travaux tout en s'efforçant de modérer son ardeur. »

< Doucet, p. 197.

Pourquoi ce long délai dans la poursuite de la procédure ?

- on ne pouvait condamner le traducteur sans parler de l'auteur. Or tout le monde n'était pas désireux, comme Bédac, d'attenter à la gloire d'Erasmus.
 - Berquin avait encore un capital de sympathie, de gens qui jugeaient vénial ce qui lui était reproché.
 - le courage de Berquin le rendait redoutable ; ses protecteurs étaient toujours puissants et actifs.
- faut procéder lentement et avec adresse.

Tactique : pousser contre lui son propre évêque, son parent !]]

- 3 oct. 1525

arrêt du Parlement ordonnant qu'on se saisisse, *etiam in sacro loco*, de 7 h. et 2 fe. De Meaux, « luthériens » et qu'on les emprisonne à la Conciergerie, dont Pierre Caroli, Gérard Roussel et Jean Prévost.

- déc. 1525

« Item, cedict jour fit amende honorable ung quidam escollier, lequel avoit presché en l'évesché de Meaulx plusieurs choses qui soutenaient les lutheriens, et fut faicte ladicte amende honorable devant l'église Nostre Dame de Paris, où prescha mons^r Clericy, docteur en théologie, et furent bruslez les livres dudict prescheur. »

P. Driart, p. 113.

- janvier 1526

un luthérien, maître ès arts, fait amende honorable devant ND en reniant ce qu'il avait dit en l'évêché de Meaux.

« En ce temps regnait fort ceste mauldicte secte de lutheriens et principalement en l'évesché de Meaulx ».

Un luthérien de Meaux, où était curé, emprisonné à Paris pour trois mois.

P. Driart, p. 113.

<A. Labarre, *Le livre dans la vie amiénoise du XVI^e siècle*, Paris-Louvain, 1971.

Rien de luthérien dans les biblio. amiénoises décrites par Labarre. Mais par ex. un *De captivitate babilonica* de Luther dans la biblio. De Jean Calveau, évêque de Senlis, 1522.

Les ouvrages de théologie sont bien ceux énumérés dans *FDT* : Gritsch, Meffreth, *Sermones Discipuli*, G. Durand, Johann Nyder, *Summa Angelica*, Nicolas de Lyre, Jacques de Voragine, Egidius, Lambard, Nicola des Orbeaux, Reginaldetus.

15 "on prête facilement à Louis de Berquin le rôle d'introducteur de la Réforme à Amiens ; on ignore au vrai quelles sont les doctrines qu'il professait réellement et quel prosélytisme il pouvait exercer ; sa présence à Amiens est aussi problématique ; on sait seulement qu'au mois de janvier 1526 (n. st.) le Parlement le fit arrêter en Picardie comme suspect de luthérianisme et fit saisir ses livres en la maison du sgr de Rambures à Abbeville et au château même de Rambures.

Première mention de l'hérésie dans les registres de l'échevinage en 1539 (mais registres des années 1527 à 1534 ont disparu ?)

Sur Réforme à Amiens, J. Lestocquoy, *Hist. de la Picardie*, PUF, 1962.

Peu de choses ds F.C. Louandre, *Hist. d'Abbeville et du comté de Ponthieu jusqu'en 1789*, Laffitte Reprints, Marseille, 1976 (Paris, 1844).